

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – Identification de l'organisme qui passe le marché :

Ville de Besançon – Direction des Espaces Verts, Sportifs et Forestiers
2 Rue Mégevand
25034 Besançon Cedex
Tél. : 03.81.41.53.14 Fax. :03.81.41.53.13
secretariat-direction-espaces-verts@besancon.fr
www.marches.grandbesancon.fr

2 – Type de procédure :

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3 – Objet du marché :

FOURNITURE DE SEMENCES, GRAINES, JEUNES PLANTS ET VEGETAUX

4 – Caractéristiques principales :

La présente consultation porte sur la fourniture de graines de gazon pour mélange fleuri, de graminées pour gazon, et graines et jeunes plants de vivaces, annuelles et bisannuelles, de bulbes, de chrysanthèmes plants finis, plantes vivaces plants finis, de plants forestiers et accessoires de plantation, pour l'année 2019 sur le territoire communal de la Ville de Besançon.

Descriptif :

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les lots 1 et 2 et 8 feront l'objet d'un accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques (3 maximum) par lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres avec un montant minimum de commandes annuel pour chaque attributaire.

Les autres lots feront chacun l'objet d'un accord-cadre attribué à un seul opérateur économique

Les prestations sont réparties en 8 lots :

Lots	Désignation
01	GRAINES POUR MELANGE FLEURI
02	GRAINES DE GRAMINEES POUR GAZON
03	GRAINES ET JEUNES PLANTS DE VIVACES, ANNUELLES ET BISANNUELLES
04	BULBES POUR FLEURISSEMENT ET A NATURALISER
05	CHRYSANTHEMES PLANTS FINIS
06	PLANTES VIVACES PLANTS FINIS
07	PLANTS FORESTIERS
08	ACCESSOIRES DE PLANTATION TUTEURS, PROTECTIONS, ATTACHES ET ACCESSOIRES...

Lieux de livraison :

Les livraisons des fournitures des lots 1 et 2 seront effectuées à :

Centre Technique Municipal - Service Approvisionnements et Magasins
94 avenue Clémenceau - 25000 BESANCON

Les livraisons des lots 7 et 8 seront effectuées à :

Direction des Espaces verts Sportifs et Forestiers - Chantier de Bois
Chemin des Planches - 25000 BESANCON

Les livraisons des fournitures des autres lots seront effectuées à :

Direction des Espaces verts Sportifs et Forestiers - Orangerie municipale
3 rue du Puits - 25000 BESANCON

Étendue du marché :

Le montant maximum annuel pour l'ensemble des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est de 73.666 € H.T.

Un montant minimum annuel pour chaque attributaire des lots 1 et 2 et 8 est défini comme suit :

Lots	Désignation	Minimum HT par attributaire
01	GRAINES POUR MELANGE FLEURI	570,00 €
02	GRAINES DE GRAMINEES POUR GAZON	840,00 €
08	ACCESSOIRES DE PLANTATION TUTEURS, PROTECTIONS, ATTACHES ET ACCESSOIRES,...	420,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Période d'exécution prévisionnelle : 25 janvier 2019.

Durée du marché : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an avec 2 reconductions tacites.

5 – Critères d'attribution pondérés :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante pour tous les lots :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	50.0 %
2-Prix des prestations	40.0 %
3-Délai de livraison	10.0 %

• Valeur technique (50%) :

Ce critère sera évalué et pondéré sur la base du mémoire technique et environnemental dont le cadre est joint au présent DCE, portant notamment sur les points suivants :

1. Caractéristiques de productions, climatiques et pédologiques (25 points)
2. Cultures (25 points)
3. Efforts menés en faveur de l'environnement et de la biodiversité (30 points)
4. Conditions de livraison (20 points)

et précisant également :

- Informations sur les fournisseurs du candidat et précisions des origines géographiques des semences utilisées ainsi que les caractéristiques de climat et de sol des lieux de production en comparaison de celles de Besançon (zone de rusticité, etc.), au sens du label "Végétal local" ;
- Part de végétaux issus de la production et celle issue du négoce pour le présent marché. ;
- Informations détaillées sur les pratiques culturales et phytosanitaires employées, sur les conditions de culture en pleine terre et hors-sol, ainsi que les techniques utilisées pour produire des végétaux répondant aux exigences du CCP ;

- Informations sur les performances en matière de protection de l'environnement, notamment sur la gestion des déchets, la protection de la biodiversité, la préservation des ressources, et les démarches d'évolutions de la gamme végétale proposée en lien avec le changement climatique ;
- Informations sur les conditions de livraison des végétaux.

Barème de notation des points :

Le barème est appliqué sur une base de 5 points qui est ensuite pondérée en fonction des critères :

- Insatisfaisant = 1
- Peu satisfaisant = 2
- Moyennement satisfaisant = 3
- Satisfaisant = 4
- Très satisfaisant = 5

- **Prix des prestations (40%) :**

Le prix des prestations est évalué sur la base d'un détail estimatif non contractuel. Il sera noté selon la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Prix de l'offre la moins-disante}}{\text{Prix de l'offre du candidat}} \times 10$$

- **Délai de livraison (10%) :**

Ce critère sera évalué sur la base des conditions et délais de livraison précisés par le candidat dans l'acte d'engagement.

Il sera noté selon la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Délai de l'offre le plus court}}{\text{Délai de l'offre du candidat}} \times 10$$

6 - Modalités de financement et de paiement :

Financement : ressources propres

Paiement par virement bancaire dans un délai de paiement de 30 jours.

Paiement sur présentation de factures portant les mentions décrites dans l'article 7.2 du CCP.

7 - Variante :

Aucune variante n'est autorisée.

8 - Retrait du dossier de consultation :

8.1 : Retrait par voie électronique

Les dossiers peuvent être retirés à l'adresse suivante : <https://www.marches.grandbesancon.fr/>

8.2 : Retrait sur support papier

Non autorisé

9 - Date limite de réception des offres :

Jeudi 17 janvier 2019 à 12 h 00

10 – Conditions de remise des offres :

Chaque candidature est présentée, soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2, disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).

Dématérialisation de la procédure :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

INFORMATION ! DEMATERIALISATION TOTALE A PARTIR DU 1er OCTOBRE 2018 :

Pour les marchés publics publiés à compter du 1er octobre 2018, dans le cadre de la dématérialisation totale des marchés publics (article 41 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics), la remise des plis « PAPIER » ne sera plus autorisée pour toutes les consultations dont le montant estimé est supérieur à 25 000 € HT sous peine de rejet.

Seuls les plis électroniques seront acceptés et devront être déposés sur la plate-forme de dématérialisation (MARCHES SECURISES).

Les candidats sont donc invités à se préparer dès maintenant à cette échéance; L'acquisition d'un certificat de signature électronique est également vivement conseillée.

11 - Langue dans laquelle les offres doivent être rédigées :

Français

12 – Conditions de participation :

Situation juridique – Références requises :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner,

Capacité économique et financière – Références requises :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique – Références requises

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du contrat
- Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

Certificats de qualifications et/ou de qualité

- Certification "Plante Bleue" ou justificatifs permettant d'apprécier les engagements et efforts menés en faveur d'une production respectueuse de l'environnement
- Certification "MPS" ou justificatifs permettant d'apprécier les engagements et efforts menés en faveur d'une production respectueuse de l'environnement.
- Label "Végétal local" ou justificatifs permettant d'apprécier les engagements et mesures prises pour intégrer des plantes issues de graines d'origine locale et/ou ayant poussé dans un région d'origine caractérisée.

13 - Délai minimum de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de remise des offres

14 - Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :

Ville de Besançon
Direction Espaces Verts Sportifs et Forestiers
3 rue du Puits
25034 BESANCON
Téléphone : 0381415314
Courriel : secretariat-direction-espaces-verts@besancon.fr

15 - Autres renseignements :

- Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Besançon
30 rue Charles Nodier
25044 BESANCON CEDEX 3

Tél : 0381826000
Télécopie : 0381826001
Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr
Adresse internet(U.R.L) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

16 - Date d'envoi de l'avis à la publication :

Jeudi 13 décembre 2018